E-mail: ∀ille **Fonction Code Postal** Prénom: élective Nombre d'habitants Collectivité territoriale Conseil régional : Conseil général : (pour les élus communaux) cachet: de la collectivité Signature du responsable Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée CACHET _ pa 79

Le droit à la formation des élu(e)s

Bulletin

d'inscription

aux journées

(valant

organisées par Formation et Citoyenneté

et Alternative Midi-Pyrénées

Du vendredi

Ecologie municipale

vivre

a

ville autrement,

formation)

Salle du sénéchal, 17 rue Rémusat 31000 Toulouse

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-es locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser par le responsable de la collectivité territoriale, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour les deux journées de formation:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1000 habitants	200€
– de 1000 à 3500	250€
– de 3500 à 5000	300€
– de 5000 à 10000	400€
- de 10000 à 15000	550€
– de 15000 à 20000	650€
– de 20000 à 50000	700€
– de 50000 à 100000	800€
– plus de 100000	900€
Conseillers Généraux et Régionaux	900€

Les tarifs comprennent les frais de formation, et les déjeuners du vendredi et du samedi.



Siège administratif 21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS Tél : 01 43 79 09 23 – Fax : 01 43 79 32 09 E-mail : contact@formationcitoyennete.org

Web: www.formationcitoyennete.org

wec

Alternative-Midi-Pyrénées

41 rue Sainte-Lucie – 31300 Toulouse Tél : 06 74 67 28 09

E-mail: alternative.toulouse@wanadoo.fr

vous proposent deux journées de formation sur le thème :

Écologie municipale : vivre la ville autrement

Du vendredi 26 octobre 9h00 au samedi 27 octobre 2007 17h30

Lieu : Salle du sénéchal 17 rue Rémusat 31000 Toulouse (Centre ville)

Écologie municipale : vivre la ville autrement.

Vendredi 26 octobre 2007	
9h00	Accueil des participants.
9h15	Démocratie participative : l'expérience de l'Ile St Denis, par Michel Bourgain, Maire de l'Ile St Denis. Questions-Débat.
11h00	Économie solidaire, insertion et emploi dans les quartiers, par Geneviève Azam, professeur d'Economie à l'Université de Toulouse le Mirail et vice-présidente du Conseil Scientifique d'Attac. Questions-Débat.
12h30	Déjeuner.
14h30	Urbanisme, énergie et transport, une réflexion sur les logements d'aujourd'hui, par Philippe Bovet, journaliste spécialisé dans les questions d'environnement, président de l'association des amis de l'Ecozac de Rungis Questions-Débat.
16h15	Une autre politique de l'eau à la lumière du développement durable, par Jacques Perreux, Conseiller Général du Val de Marne (94) : la politique de l'eau et de l'assainissement dans le Val de Marne, Magali Stablo, architecte paysagiste, et Gabriel Mastantuono, hydraulicien : aménagement paysager et protection de l'environnement, prévention des crues et de la sécheresse Questions-Débat. Fin de la première journée.

Samedi 27 octobre 2007

9h00 Accueil des participants.

9h15 Marchés publics, circuits courts, alimentation urbaine

- Resserrement des liens rural/urbain.
- Initiatives cantines bio. cuisines centrales. -
- Appel d'offre éthique et écologique.
- Clause d'insertion sociale dans les appels d'offre.

Par **Gérard Leras**, Conseiller régional Rhône-Alpes.

Questions-Débat.

12h30 Déjeuner.

14h30 L'élaboration d'une politique culturelle, des partenariats collectivités/associations, l'exemple de Nantes, par Vincent Priou, directeur de Trempolino, association de promotion des musiques actuelles, partenaire des communes du Pays de la Loire.
Questions-Débat.

17h30 Clôture.

Formation et Citoyenneté

